



**Extrait N° 2 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

-----  
**Séance ordinaire du 26 octobre 2012**

*Commune des Aviron*

**L'an deux mil douze, le 26 octobre** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire**.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

31 OCT. 2012

que la convocation du Conseil a été faite le **18 octobre 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



**Présents :** M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme CADAS Isabelle - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki

**Absent :** M. FRINGUE Mikaël

**Procurations :** Mme JULLIEN Marie-Josée a donné mandat à M. BENARD Alex - Mlle ROMAINSTAL Géraldine a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - Mme BARET Liliane a donné mandat à Mme ZETTOR Jacqueline - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. MONDON René - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. RIVIERE Lucien - M. REMY Michel a donné mandat à M. FERRERE Eric - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de M. RIVIERE Raphaël comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 2/** Adoption du budget supplémentaire 2012  
- Compte principal

Le budget supplémentaire **-Compte principal-** pour l'exercice 2012 est arrêté à la somme de **5 764 150,76 €** tant en dépenses qu'en recettes et se présente comme suit en balance générale :

*Hôtel de Ville*

	<b>Recettes : 5 764 150,76</b>	<b>Dépenses : 5 764 150,76</b>
<b>Fonctionnement</b>	1 020 089,71	1 020 089,71
<b>Investissement</b>	4 744 061,05	4 744 061,05

Ce budget supplémentaire comporte :

1) les restes à réaliser de l'exercice 2011, soit :

**En section d'investissement :**

. Dépenses : + 1 938 476,00  
. Recettes : + 2 605 560,00

**En section de fonctionnement :**

. Dépenses : Néant  
. Recettes : Néant

2) la prise en compte des résultats affectés de l'exercice 2011 et les inscriptions nouvelles, soit :

**En section de fonctionnement :**

Les recettes se chiffrent à + 1 020 089,71 € soit :

Chap. 002 – Résultat de fonctionnement reporté	+ 523 982,71
Chap. 70 – Produits du domaine	+ 10 233,00
Chap. 73 – Impôts et taxes	+ 461 325,00
Chap. 74 – Dotations et participations	+ 444 549,00
Chap. 013 – Atténuation de charges	- 420 000,00

Les dépenses représentent + 1 020 089,71 € soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général	+ 556 632,00
Chap. 012 – Charges de personnel	+ 125 000,00
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (dont 121 300 de subvention aux associations)	+ 136 300,00
Chap. 66 – Charges financières	+ 11 500,00
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	+ 80,00
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	+ 190 577,71

**En section d'investissement :**

Pour les recettes : + 2 138 501,05 € soit :

Chap. 13 – Subvention d'investissement	+ 102 660,00
Chap. 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	+ 1 845 263,34
Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 190 577,71

Pour les dépenses : + 2 805 585,05 € qui se répartissent comme suit :

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	- 139 900,00
Chap. 204 – Subvention d'équipement	+ 3 800,00
Chap. 21 – Immobilisations corporelles	+ 310 487,71
Chap. 23 – Immobilisations en cours	+ 118 850,00
Chap. 001 – Solde d'exécution négatif antérieur reporté	+ 2 512 347,34

Le Conseil Municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote du budget ;
- se prononcer sur le budget proposé ;
- se prononcer sur les subventions.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

=> **A l'unanimité**, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement.

=> **A la majorité absolue (2 abstentions : M. DENNEMONT Jean Daniel et M. GRONDIN Jacki ; 4 contre : Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. MICHEL Rémy par procuration et Mme BETON Fernande par procuration)**, adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

=> **A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'attribuer les montants suivants par association :

Comité des Fêtes	6 000
A.E.T.A.	1 500
Association ADAC	1 000
Club Les Amis	1 000
A.S.C.A.	1 000
Jeunesse Sportive et Culturelle du Tévelave	4 000
Club Bouliste des Aviron	500
Association Culturelle du Tévelave Jeunesse et vie	1 000
ASPT	2 500
Association SUIVANOU	2 000

(M. Lucien RIVIERE quitte la salle au moment du vote)

Amicale Fitness Avirons	500
(Mme Suzette RIVIERE quitte la salle au moment du vote)	
USDT	6 000
(M. Gilles ESCHYLE quitte la salle au moment du vote)	
Avirons Foot Vétérans	1 000
Hockey Club	300
AVIRONS JEUNES	16 000
(M. Jean Daniel DENNEMONT quitte la salle au moment du vote)	
Association LACS	5 000
Association GYM AVIRONS	500
ET VIE DANSE	1 000
USEP	2 000
Association FARFAR	1 000
Association RUN ALTITUD	2 500

=> A la majorité absolue (1 abstention : M. GRONDIN Jacki ; 4 contre : Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. MICHEL Rémy par procuration et Mme BETON Fernande par procuration), le Conseil Municipal décide d'attribuer le montant suivant pour l'association :

FCA 65 000

En conséquence, le **budget supplémentaire 2012 -Compte principal-** est arrêté comme suit en balance générale :

	<b>Recettes : 5 764 150,76</b>	<b>Dépenses : 5 764 150,76</b>
<b>Fonctionnement</b>	1 020 089,71	1 020 089,71
<b>Investissement</b>	4 744 061,05	4 744 061,05

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

